

Comité permanent du droit des brevets
Trente-troisième session
Genève, 6 – 9 décembre 2021

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. À sa première session, tenue à Genève du 15 au 19 juin 1998, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a approuvé un certain nombre de questions d'organisation et de procédure, y compris l'octroi du statut d'observateur à un certain nombre d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées (voir le paragraphe 6 du document SCP/1/2).

2. L'annexe du présent document contient des informations sur le Forum international sur la propriété intellectuelle – Québec (FORPIQ), une organisation non gouvernementale qui a demandé à bénéficier du statut d'observateur ad hoc lors des sessions du SCP.

3. Le SCP est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation de l'organisation non gouvernementale mentionnée dans le présent document en qualité d'observatrice ad hoc.

[L'annexe suit]

FORUM INTERNATIONAL SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – QUÉBEC

Nom de l'organisation

Forum International sur la propriété Intellectuelle – Québec (FORPIQ)

Mandat et objectifs de l'organisation

Le FORPIQ est une organisation canadienne à but non lucratif fondée en 2001 et immatriculée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Le FORPIQ a pour objectif d'accroître le niveau de connaissances des entreprises innovantes canadiennes et de leurs conseillers en ce qui concerne les actifs de propriété intellectuelle, afin de leur permettre d'en extraire davantage de valeur. Pour atteindre cet objectif, le FORPIQ organise des forums rassemblant des chefs d'entreprise, des spécialistes de la propriété intellectuelle, des investisseurs, ainsi que des représentants des pouvoirs publics afin d'examiner et de mettre en commun des données d'expérience et de bonnes pratiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Le conseil d'administration du FORPIQ rassemble des personnes issues d'horizons divers, qu'il s'agisse d'avocats, d'agents de marques, d'agents de brevets ou de responsables de la négociation de partenariats de recherche-développement. Aussi, le FORPIQ a une vision globale de la législation canadienne en matière de propriété intellectuelle et de la manière dont l'échange de connaissances entre différents domaines peut contribuer à renforcer cette législation.

Le FORPIQ poursuit cet objectif en organisant tous les deux ans un forum dans le cadre duquel des spécialistes renommés et de grandes entreprises du domaine de la propriété intellectuelle échangent des idées sur toutes les questions relatives à la propriété intellectuelle et à l'innovation. Cette initiative bénéficie du soutien des principaux cabinets canadiens spécialisés en propriété intellectuelle, ainsi que d'accélérateurs nationaux tels que l'Institut national d'optique ("INO") et la Banque de développement du Canada ("BDC"). La prochaine conférence virtuelle du FORPIQ suscite un intérêt grandissant auprès d'entrepreneurs, de bailleurs de fonds (notamment de sociétés de capital-risque et de capital-investissement) et d'accélérateurs (ou d'incubateurs) nationaux comme internationaux, ainsi que du gouvernement à différents échelons (administrations provinciales comme fédérales), notamment du ministre de l'économie et de l'innovation du Québec. L'édition virtuelle de 2021 est organisée en collaboration avec l'Association of University Technology Managers (AUTM), qui compte plus de 3000 membres issus de plus de 800 établissements universitaires, centres de recherche, hôpitaux, entreprises et organismes publics à travers le monde.

En ce qui concerne les brevets, le FORPIQ s'efforce d'organiser des panels consacrés à l'innovation, à la recherche-développement et aux nouvelles technologies. Sa conférence de 2019 a par exemple proposé des panels sur l'amélioration des analyses de la liberté d'exploitation avant le dépôt des demandes de brevet, et sur les défis que pose le droit des brevets aux logiciels. Ces conférences s'ajoutent aux panels sur l'innovation ouverte et la recherche-développement, et tiennent compte des données satellitaires fournies par l'Agence spatiale canadienne et de l'acquisition des droits de propriété intellectuelle. En outre, la majorité des membres du conseil d'administration sont des praticiens de la propriété intellectuelle qui cherchent à faire progresser l'état du droit pour les inventions protégées par brevet.

Le FORPIQ sollicite le statut d'observateur ad hoc auprès du Comité permanent du droit des brevets de l'OMPI afin que, compte tenu de ses objectifs et des efforts déployés en matière de sensibilisation à la propriété intellectuelle, ainsi que de l'expertise des membres de son conseil d'administration, il puisse apporter une contribution constructive et significative aux

délibérations des assemblées de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, notamment en ce qui concerne le droit des brevets. En outre, la collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) faciliterait la participation de l'OMPI aux futures conférences, ce qui permettrait aux praticiens de la propriété intellectuelle et aux entreprises du Canada de se familiariser avec la protection de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.

Administrateurs de l'organisation

M. Martin Couillard, M. David Durand, Mme Dominique Lambert, M. Philippe Boivin,
M. Ismaël Coulibaly.

Directeurs et administrateurs de l'organisation

M. Martin Couillard (président), M. James Duffy (secrétaire), M. Damien Calvet (trésorier).

Coordonnées complètes

Forum International sur la propriété intellectuelle – Québec (FORPIQ)
1200 Dollard Avenue
Lasalle, Québec
H8N 2P2, Canada
Tél. : 1-877-490-1725, ext. 201
Tlcp. : 1-877-500-5250
Mél. : forpiq@outlook.com; info@forpiq.com
Site Web : <https://www.forpiq.com>

[Fin de l'annexe et du document]